

Informations Générales

Forfait – Tranquillité

« Garantisiez la vérification financière de votre affaire »

Informations Générales



Le Forfait Tranquillité est **exclusivement réservé** aux professionnels ayant le statut d'indépendant sur les Cantons de Genève et Vaud selon **les conditions suivantes**:

1. La tenue administrative, comptable et fiscale professionnelle est effectuée **en totale autonomie par le client**
2. Toutes les démarches obligatoires liées à la prise d'activité indépendante **doivent obligatoirement avoir été effectuées au préalable** (inscription à l'AVS (effectué ou en-cours), permis de travail/de séjour valide, ect.) selon les modalités en vigueur dans le canton où est exercée l'activité commerciale
3. **Aucune** gestion de stock (pas d'inventaire)
4. **Aucune** gestion des Ressources Humaines (aucun salarié)
5. **Non Assujetti à la TVA**

NOTE BENE : Dans la mesure où la gestion comptable, fiscale et administrative de l'activité commerciale est assurée par le titulaire, il est **vivement recommandé**, afin d'éviter tout désagrément avec les autorités compétentes, de **disposer de solides connaissances de base en comptabilité** ainsi que **d'une parfaite maîtrise des obligations légales découlant de la législation en vigueur dans le canton de rattachement de l'activité commerciale.**

Si l'une de ces conditions n'est pas respecté, **seul le forfait SÉRÉNITÉ peut-être proposé** (forfait sur mesure selon les données inscrites dans la présente fiche de renseignements – profil professionnel)

CHE - 219.372.723

Le Forfait

Le forfait Tranquillité a pour **but** de saisir la comptabilité sur la base des éléments (documents/justificatifs) du classeur de l'exercice commerciale constitué et tenu au préalable par le client lui-même afin d'établir le rapport de gestion (Bilan et Compte de résultat) de l'activité commerciale de l'année (le rapport de gestion demeure indispensable pour l'élaboration de la déclaration fiscale).

Les honoraires de base évalués à hauteur de **850 CHF** peuvent subir une **réévaluation tarifaire** selon le **volume des pièces comptables** selon les éléments (documents/justificatifs) du classeur de l'exercice commerciale.

Les honoraires de base **sont donc déterminés selon une grille tarifaire précise, en fonction du volume et de la complexité de l'activité commerciale**, tels que définis préalablement par le client via la fiche de renseignements – Profil Professionnel. Il s'agit d'un **forfait personnalisé**, établi sur mesure.

Tarifs

- ✓ **Analyse des documents/justificatifs liés à l'exercice commerciale annuelle: 215 CHF**
- ✓ **Traitement comptable du classeur de l'exercice commercial (Saisie): 135 CHF l'heure**
*Ce tarif étant établi sur la base d'un volume moyen de traitement des pièces comptables (factures clients, encaissements, achats/dépenses) d'environ 60 pièces par heure.
Tout volume inférieur à cette estimation n'entraîne aucune modification du tarif horaire.*
- ✓ **Élaboration du rapport de gestion non normé (exempté de l'art. 957 du CO et suivants): 135 CHF l'heure**
Les honoraires sont calculés sur la base du temps de travail effectivement requis, en considération du volume des pièces comptables et de la complexité de l'activité commerciale. Toute variation substantielle de ces paramètres pourra donner lieu à une révision des honoraires initialement convenus dans le forfait de base.
- ✓ **Rendez-vous personnalisé : 150 CHF l'heure**
 - Remise du dossier complet de l'exercice commerciale et signature des comptes
 - Point de situation sur l'année d'activité
 - Remise d'un nouveau mandat de prestation de services

Transmission des documents

L'ensemble des documents à transmettre (selon les indications explicitement indiqué dans l'offre de prestation de service) doit être transmis comme suit :

- ➔ **Dépôt physique:**
Uniquement sur rendez-vous fixé au préalable à l'adresse suivante :
DB Fidu&Co - Chemin des Insurgées 17 (Anciennement «Chemin Grenet 10») - 1214 - Vernier

Modalités de paiement

- ✓ **100% du montant total** : Dès acceptation de l'offre et transmission des documents
- ✓ **100% du montant total de la facture finale (si dépassement forfaitaire)** à régler dès sa réception et avant la remise du rapport de gestion pour signature



L'ensemble des tarifs indiqués sont Hors Taxes